l'attitude, dans les mouvements, dans l'extérieur, témoignera de sa sincérité. Ce sera un acte très élevé, très pieux et très saint, tiré de la considération de la toute-puissance, de la bonté et de la sainteté divine.

1. Acte très élevé. Il portera sur la croyance en la puissance infinie de Dieu à tout créer et à tout conserver, en sa sagesse suprême dans le gouvernement et la disposition de l'univers, en sa justice infaillible dans ses jugements. Cette profession de foi sera accompagnée d'une humble adoration.

2. Acte très pieux. On bénira du fond du cœur le Seigneur de cette miséricorde insondable qui l'a fait se revêtir de notre humanité, monter sur la Croix, endurer la mort, se donner lui-

même dans l'ineffable mystère des autels.

3. Acte très saint dans son objet. On louera cette incomparable sainteté qui fait l'admiration éternelle des Séraphins. Telle en est la merveilleuse étendue qu'elle ne peut rien vouloir, rien approuver qui ne soit saint; qu'il lui est impossible de refuser les dons de la grâce et la participation de la gloire aux âmes généreuses, impossible de ne pas porter au péché une haine implacable et de le laisser sans le châtier.

II. ACTION DE GRACES.

Le second acte du recueillement matinal est l'action de grâces. Il consiste à reconnaître que tout bien vient de Dieu, à repasser dans sa mémoire les bienfaits reçus, à en approfondir la portée, à en confesser la libéralité, à les entretenir avec soin ; à en aimer le distributeur, à prendre garde de l'offenser, à veiller à ne pas laisser se dissiper la grâce reçue, à en apprécier la valeur. Cet exercice mérite à l'homme qui s'y livre assidûment conservation et augmentation des faveurs divines ; il le fait avancer dans les voies de la justice. L'indifférence, au contraire, pour les faveurs de Dieu, entraîne la perte des dons reçus, tarit la source de la grâce, rend stérile le peu que l'on conserve, retire tous droits à la récompense.

On rendra grâces à Dieu pour tous les bienfaits que sa libéralité a jamais accordés à la très sainte Humanité du Sauveur,